



CLUB DE GLACE DE L.A.L.E

ANNONCEMENT TROPHEE DES VILLES OLYMPIQUES CHALLENGE DEPARTEMENTAL 38 SAISON 2014/2015

Le Club de Glace de l'Amicale Laïque d'Echirolles (CGALE) organise avec l'aide du Comité des Alpes de Patinage de Vitesse, et le Comité Départemental des Sports de Glace, le challenge départemental 38,

Le dimanche 5 avril de 10h à 15h
à la patinoire Pole Sud1, avenue d'Innsbruck 38100 GRENOBLE

1) Les pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60X30m sur laquelle est tracée 5 pistes de 111,12m selon les règles de l'ISU. Le tour de piste sera recouvert de tapis et doublé dans les virages.

2) Inscriptions

Les inscriptions seront à faire avant le 1^{er} avril 2015 sur le site de CSNPV à l'adresse suivante: <http://inscriptions.csnpv.fr>

Une copie devra être envoyée à :

Murielle AUDEMARD par courriel murielle.audemard@orange.fr

Michel LOSCOS par courriel mloscos.vitesse@free.fr

Le montant des droits d'inscriptions sera de 15,00€ par patineur et à établir à l'ordre du CGALE

3) Catégories et Distances

Tout patineur engagé sera obligatoirement licencié (compétition ou kid) à la Fédération Française des Sports de Glace ou d'une fédération membre de l'ISU.

Les distances courues sont les suivantes :

Catégories	Distances
Seniors- Juniors A - Juniors B	500m-500m1000m
Juniors C - Novices 1	500m-500m-777m
Novices 2	500m-333m-500m
Catégorie 1	333m-222m-500m
Catégorie 2	222m-111m-333m

Des adaptations seront effectuées en fonction des inscrits et des niveaux pour permettre la participation de tous les inscrits. Chaque catégorie pourra être scindée en groupes pour permettre une homogénéité des niveaux. Les courses pourront être courues mixtes hommes et dames.

4) Règles de course

Les compositions des séries seront déterminées par le classement TOP France du 500m ou à défaut du 333m.

Chaque distance se déroulera sur deux tours (série, finale), classement au temps pour constituer les finales.

Tous les patineurs seront récompensés.

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

5) Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

6) Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

6) Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

7) Réunion des coachs

Elle se tiendra le dimanche 5 avril à 11h à la patinoire (salle forum) sous la responsabilité du juge arbitre et du compétiteur steward. Les coachs et représentants de club y seront conviés.

Suite au tirage au sort, les bonnets numérotés seront transmis.

8) Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Murielle AUDEMARD
CGALE

LISTE DES HOTELS A PROXIMITE

B&B Hôtel Alpexpo
31 Avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE
+33(0)4/38/12/39/01
assistant-4534@hotelbb.com

B&B Verlaine
1, Avenue Paul Verlaine 38100 GRENOBLE

ADAGIO appartement
41, rue Maurice Diderot
38 000 GRENOBLE
+33438211700
H8408@adagio-city.com

IBIS BUDGET Grenoble Sud Seyssins
2, rue Docteur Schweitzer
38180 SEYSSINS
+33892684006
ibisbudget.com

CAMPANILE Hotel et restaurant
Grenoble Sud-Seyssins
4, rue Jean Moulin
38180 SEYSSINS
+33476490041